



Compte tenu de la crise sanitaire du Covid-19, le Gouvernement wallon a, par arrêté de pouvoirs spéciaux, décidé, à dater du 18 mars 2020 et pour une durée de 30 jours, prorogeable deux fois pour une même durée, de la suspension de tous les délais de rigueur et de recours fixés dans l'ensemble de la législation et de la réglementation wallonnes ou adoptés en vertu de celle-ci ainsi que ceux fixés dans les lois en vertu de la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 Août 1980. Le gouvernement précise également que, les restrictions de circulation et d'accès aux administrations restreignant les possibilités de participation du public, les délais d'enquête publique et remise d'avis des instances seront également suspendus, avec comme conséquence la prorogation des délais pour la tenue des enquêtes publiques devant se tenir durant la période de suspension ou ayant commencé avant cette période. /AGW n°2 du 18/03/2020 – Moniteur Belge 20/03/2020

COMMUNE DE FRAMERIES

## **AVIS URBANISME** **ENQUÊTE PUBLIQUE**

### **CRÉATION D'UNE VOIRIE DE LIAISON**

**DEMANDE SOUMISE AUX MESURES PARTICULIÈRES DE PUBLICITÉ DÉTERMINÉES PAR LE GOUVERNEMENT**  
(Articles D.IV.41 & R.IV.40-1, §1er 7° du CoDT, renvoyant au décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale)

Le Collège communal porte à la connaissance de la population, qu'il est saisi ainsi que le fonctionnaire délégué, d'une demande de permis d'urbanisme soumise à la présente enquête publique.

L'enquête, relative aux actes et travaux projetés se situant entre l'avenue du Parc d'Aventures Scientifiques et le chemin de Binche à 7080 Frameries, est ouverte :

**Du 17/04/2020 au 18/05/2020**

**Séance de clôture le 18/05/2020 à 11h00 au 1, rue Archimède à 7080 Frameries (1<sup>er</sup> étage)**

L'enquête s'inscrit dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme portant sur la création d'une voirie de liaison – extension bis au sein de la Zone d'Activité Économique (ZAE) Frameries.

#### **Identité du demandeur :**

Intercommunale IDEA sc, dont les bureaux se trouvent au 53, rue de Nimy à 7000 MONS (Monsieur BENRUBI)

#### **Concerne :**

Frameries – Extension bis – Voirie de liaison

La demande de permis d'urbanisme est soumise à la présente enquête publique unique de 30 jours pour les motifs suivants :

- Dérogation au plan de secteur pour la création d'une voirie, en partie, en zone agricole ;
- Application des articles D.IV.41 & R.IV.40-1, §1<sup>er</sup> 7° du CoDT, renvoyant au décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale.

#### **Biens impactés par la demande :**

A Frameries, entre l'avenue du Parc d'Aventures Scientifiques et le chemin de Binche, sous les références cadastrales DIV1 Section A N°126, 128A, 112C2, 112D2, 135, 136, 130K, 132C, 482D, 137A, 138E.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, lundi et mercredi 9h00-12h00 et 13h30-16h00, mardi 13h30-20h00 et vendredi 9h-12h, à l'adresse suivante : Centre Administratif, service urbanisme – 1, rue Archimède à 7080 Frameries.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Monsieur YILDIRIM Haki - Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme par téléphone : 065/ 611 211 ou par courriel : urbanisme@frameries.be

Toute réclamation et/ou observation, mentionnera la référence **PU/HY-2020/029**, et sera à adresser :

- Par courrier ordinaire, à l'attention de : Collège communal – 1, rue Archimède à 7080 Frameries
- Par courriel à l'adresse : urbanisme@frameries.be

Les observations verbales ou écrites peuvent également être recueillies, sur rendez-vous, par Monsieur YILDIRIM Haki dont le bureau se trouve au 1, rue Archimède à 7080 Frameries (1<sup>er</sup> étage).

**A Frameries, le 23 mars 2020 (Affichage le 24 mars 2020)**

Le Directeur général,  
Philippe WILPUTTE

Le Bourgmestre,  
Jean-Marc DUPONT